

Autos, vélos : conseils croisés pour plus de sécurité

**AU BOULOT
À VÉLO !**

Avec l'arrivée des beaux jours et la crise sanitaire du COVID-19, l'usage du vélo va changer de « braquet », notamment pour vos trajets domicile-travail. Et si on s'y essayait avec le CHALLENGE AU BOULOT À VÉLO (15 au 28 juin 2020) créé et organisé par le CADR67 à Strasbourg ?



CONSEILS CROISÉS

POUR CIRCULER ET COHABITER EN TOUTE SÉRÉNITÉ ET SÉCURITÉ

Un Code de la route RESPECTÉ PAR TOUS

Automobilistes, deux-roues motorisés, cyclistes, piétons, nous sommes tous soumis aux règles du Code de la route. **Les respecter c'est garantir sa sécurité et celle des autres. C'est prendre en compte la vulnérabilité des plus fragiles. PARTAGEONS LA ROUTE.**

L'angle mort,

UN ANGLE QUI PORTE BIEN SON NOM

QUAND NOUS
SOMMES
AUTOMOBILISTES



Signaler tout changement de direction avec son clignotant et **SUFFISAMMENT TÔT AVANT LA MANŒUVRE**



Vérifier notre angle mort

- en contrôlant (et bien) nos rétroviseurs
- mais aussi en tournant la tête



ASTUCE



Ouvrons notre portière côté conducteur avec notre MAIN DROITE.

Cela oblige à faire pivoter le haut du corps. **RÉSULTAT** : une vision plus large et la garantie de voir un cycliste, un motard, un piéton circulant à proximité.

UN PENSE-BÊTE PAS BÊTE



Un sticker peut nous rappeler à chaque instant de "penser vélos, motos, piétons et rétros" !

Demandez **GRATUITEMENT** votre planche de stickers en ligne : www.ac-a.fr/pensezretros ou dans les bureaux du CADR67 et de l'ACA à Strasbourg

QUAND NOUS
SOMMES
CYCLISTES



Penser à établir le contact visuel avec le conducteur du véhicule **AVANT DE S'ENGAGER DANS UNE INTERSECTION**



Rester visible DE JOUR COMME DE NUIT, avec des éclairages et des systèmes de signalisation adaptés et en état de marche



AUX INTERSECTIONS, se placer un peu en avant des véhicules pour être vu



Ne jamais dépasser un véhicule EN TRAIN DE MANŒUVRER

